https://ricochets.cc/Chronique-technopolice-reconnaissance-faciale-gare-video-verbalisation-fichage-ADN-drones-IA-securitaire-QR-codes-biometrie-micropuce-robots-safe-city.html



Copyright © Ricochets Page 1/12

- Les Articles -

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

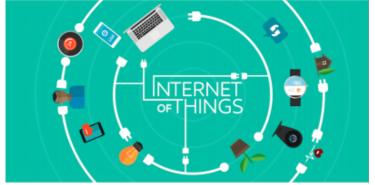
Dans les grand flux de données de la technopolice et de l'internet des objets triés automatiquement par des systèmes cybernétiques, les corps humains ne sont plus qu'un objet parmi d'autres à gérer et contrôler, à détruire ou à ranger dans la bonne case à l'aide de robots autonomes. Comme les marchandises des chaînes mondialisées, la « société » humaine devient un grand entrepot logistique sous surveillance et traçage géolocalisé constant, où les produits humanoïdes doivent suivre des parcours fléchés (personnalisés bien sûr) et des stimulis précis pour travailler et consommer correctement. Ces cyborg en devenir sont mis au rebus s'ils sont non conformes, n'ont pas les bons papiers électroniques ou le bon pass.

Aujourd'hui c'est demain

Reconnaissance faciale dans des gares

La reconnaissance faciale est l'arbre qui cache la forêt

La France teste officiellement la reconnaissance faciale dans les gares - Le flou juridique entourant la reconnaissance faciale â€" et plus largement l'analyse biométrique â€" est unanimement critiqué. Ses promoteurs ne savent pas vraiment comment développer leurs technologies en respectant les lois. Ceux qui voudraient l'interdire, pour leur part, exigent un cadre légal capable d'entraver les expérimentations qui, faute de règles, tendent à se multiplier et finiront par forcer le destin. (...) Mais le combat est loin d'être gagné, nuance Martin Drago. « La tension médiatique se concentre sur la reconnaissance faciale ; pourtant c'est l'arbre qui cache la forêt, celle de la surveillance biométrique. » Analyse de démarche, de comportements dans la foule, détection d'émotions, suivi de silhouettes ou d'individus, captations sonores : tout cela constitue aussi de la surveillance de l'espace public par algorithmes.



Chronique de la technopolice : reconnaissance faciale en gare, vidéo-verbalisation, fichage ADN, drones, IA autorisée, QR codes, biométrie, micropuce volante, robots flics, safe city... Les humains ne seront plus qu'un produit tracé parmi d'autres dans le grand cercle de l'internet des objets

Vidéo-verbalisations en série à Romans-sur-Isère

Romans-sur-lsère: le cortège d'un mariage verbalisé 62 fois en quelques heures, un record! - Samedi 25 septembre, le cortège de voitures d'un mariage a été vidéo-verbalisé 62 fois lors de sa traversée de Romans-Sur-lsère pour des infractions au code de la route. Bilan: 8370 euros d'amende et 108 points retirés. (...) Si la Police municipale de la ville de Romans-Sur-lsère a réussi à verbaliser ces conducteurs, c'est grâce à la vidéo-verbalisation, mise en place dans la ville depuis 2016. La ville est dotée de 140 caméras, 12 opérateurs vidéo et une guarantaine d'infractions relevées tous les mois. (...)

Copyright © Ricochets Page 2/12

(Idem à Laigneville)

Carte d'identité biométrique en France

Carte d'identité biométrique : sa genèse macronienne - En pleine mobilisation contre le passe sanitaire, la nouvelle est passée relativement inaperçue. Elle n'est pourtant pas sans lien : depuis le mois d'août 2021, les cartes d'identité délivrées embarquent dorénavant un code en deux dimensions contenant les données d'état civil, l'adresse du domicile, les informations sur la CNIe (numéro, date de délivrance, date de fin de validité), lisible par n'importe qui, et une puce biométrique lisible pour les usages « régaliens »..

Quelques jours plus tard, la multinationale française de l'identité IDEMIA a été retenue par l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) dans le cadre du programme interministériel France Identité Numérique (le but de ce marché public est de permettre de contrôler l'identité d'une personne à l'aide d'un smartphone et de la nouvelle carte d'identité électronique).

(...)

Ces échanges, à la fois banals et remarquables, offrent un bon aperçu des processus qui président à la fuite en avant de la surveillance numérique : les intérêts à court terme des élites politiques, administratives et économiques s'entrecroisent, voire s'alignent au gré de leurs allers et retours entre public et privé, tandis que les désordres du monde et la surenchère politicienne nourrissent une escalade sécuritaire qui alimente à son tour l'industrie de la surveillance en lui assurant des débouchés. À la croisée des velléités de contrôle social, du soutien aux fleurons industriels, des tentatives de rationalisation bureaucratique et d'une propension toujours plus grande au « solutionnisme technologique », la surveillance se déploie et entretient la flambée du libéralisme autoritaire.



Chronique de la technopolice : reconnaissance faciale en gare, vidéo-verbalisation, fichage ADN, drones, IA autorisée, QR codes, biométrie, micropuce volante, robots flics, safe city... Biométrie intégrée aux passeports, permis de conduire, cartes d'identité...

Sous les couvercles de poubelles, la répression !

Rassemblement le 07 octobre à 12h45 devant le tribunal de Grenoble Ce jour-là, deux personnes passent en procès pour... tentative de vol de nourriture dans des poubelles de supermarché... vides !

Elles ont été arrêtées, par pas moins de cinq voitures de policiers, alors qu'elles se trouvaient sur le parking d'un supermarché, sans aucune denrée alimentaire avec elles, et maintenues 15 heures en garde-à-vue.

Durant cette garde-à-vue, elles ont refusé le fichage ADN et se voient donc accusées de « refus de se soumettre au

prélèvement ADN » ainsi que « tentative de vol aggravée ». Cependant, face au refus du fichage, le procureur a ordonné une prise d'ADN sur les objets traînant dans les cellules. Ainsi, il a été prélevé sur des restes de repas. Cette pratique policière et judiciaire se généralise, participant à la normalisation d'un fichage

Copyright © Ricochets Page 3/12

systématique. Refuser le fichage ADN, c'est aussi refuser cette société de contrôle et de surveillance des masses

Ce procès, c'est la criminalisation de ce qui est pour des milliers de gens un moyen de survie, dans une société d'opulence où pourtant certain-e-s ne mangent pas à leur faim.

Fichage ADN forcé pour tentative de vol dans des poubelles vides

On nous bassine tous les jours avec des pubs et des actions commerciales anti-gaspi. Mais que sont réellement ces initiatives « anti-gaspi » ? C'est vendre des trucs bientôt périmés, pour pouvoir faire du profit même sur des poubelles. C'est accepter de donner ses poubelles à des assos, à condition que ce soit « valorisé » en crédit d'impôt. C'est faire des campagnes publici-taires pour se vanter d'être écolo, en gagnant toujours plus d'argent (autant le dire, c'est du green washing). C'est développer des applis pour organiser la vente de récupe, tout en revendant les données personnelles au passage.

Pendant ce temps les poubelles sont de plus en plus « protégées », gardées sous clé, sous caméras, derrière des palissades et des barbelés. Il ne faudrait pas que des gens puissent y trouver de la nourriture gratuite!

Une fois de plus, une pratique marginale est encadrée, normalisée, ingurgitée par la société, et en même temps, celleux qui la continuent hors des sentiers balisés sont réprimé-e-s. Une stratégie classique, qui se retrouve dans les campagne de légalisation de squat, la récupération capitaliste du covoiturage, etc. Faire de la récupe c'est aussi refuser de contribuer à ce système occidental d'opulence, de surproduction et de surconsommation. Le capitalisme cherche à ce que tout soit accessible tout le temps, tout en générant des tonnes de déchets dont les plus dangereux sont exportés vers d'autres pays. Cela nécessite l'exploitation de milliers de personnes et le pillage de ressources. Cette opulence se construit donc sur l'exploitation de pays coincés dans des relations néo-coloniales.

On vit dans une société capitaliste de merde, on préfère voler ses déchets et se les partager que d'acheter sa production

(post de CAR 38 - Collectif Anti-Répression Grenoble)

Surveillance par drones

Le gouvernement français veut imposer la surveillance par drone à travers un nouveau projet de loi Dans ses conclusions, la Défenseure des droits Claire Hédon, en poste depuis juillet 2020, alerte sur le fait que
l'usage de ces drones risque de dissuader des personnes voulant manifester, de crainte d'être filmées, alors qu'il
s'agit d'une liberté publique protégée constitutionnellement. Même son de cloche chez Amnesty International. - Cette
semaine, l'Assemblée nationale débat autour du projet de loi sur la responsabilité pénale et la responsabilité
intérieure. Promulgué officiellement pour répondre à l'émotion causée par l'affaire Sarah Halimi, ce texte renferme en
fait un arsenal de mesures sécuritaires dont certaines avaient été censurée par le Conseil Constitutionnel dans le
cadre la loi pour une sécurité globale préservant les libertés. Parmi ces mesures : l'autorisation de la surveillance
policière par drone, pourtant retoquée à plusieurs reprises par le Conseil d'État durant les confinements. Les
associations et la Défenseure des droits dénoncent une atteinte au droit à la vie privée et un outil de répression sans
garde-fou.

Copyright © Ricochets Page 4/12



Chronique de la technopolice : reconnaissance faciale en gare, vidéo-verbalisation, fichage ADN, drones, IA autorisée, QR codes, biométrie, micropuce volante, robots flics, safe city... La technopolice, un gros marché et des outils de coercition pour que l'oppression et la destruction continuent

Note : les prétendus garde-fou, quand il y en a, ne servent qu'à donner le change et à rassurer les naïfs qui veulent croire à la fiction qu'on serait en démocratie.

A Copenhague, le Pass Sanitaire engendre des monstres.

La police de Copenhague va bannir les personnes ayant un casier judiciaire des lieux de vie nocturne.

Comment ne pas voir un coté Minority Report dans la décision prise par le parlement en Juillet... Une peine appliquée avant même la constitution d'un délit ou d'un crime.

Et en pratique alors... Comment les flics ou gérants de bar distingueront une personne avec casier ou sans casier judiciaire ? Est-ce là l'instauration d'un contrôle permanent, d'un pass pour tout le monde, tout le temps ? Les gentils citoyens de Copenhague devront ils badger à chaque fois qu'ils iront boire un coup ? Ou chacun sera t'il invité à balancer à la police dès qu'il aura un doute sur une personne ?

Un indice déjà de la bouche d'Anne Tonnes directrice de la police de Copenhague : « La loi permet l'échange d'informations sur les personnes interdites de vie nocturne avec les propriétaires de bars. » (source : The Local)

Bannir les personnes ayant un casier judiciaire des lieux de vie nocturne

Bref, après l'annonce de l'abandon du passe sanitaire au Danemark, la société de contrôle se poursuit. Si aujourd'hui certains ne voient pas encore que la question du passe sanitaire est dépassée de loin par une matrice de société de contrôle qui existait bien avant ce passe... le futur qu'ils espéraient sucré sera en fait bien amer.

Quatre zones centrales de la ville proches des bars et des restos seront considérées comme des « zones de vie nocturne ». Les personnes ayant déjà été condamnées pour des types de délits comme certains « crimes contre la personne » ou « infractions liées aux armes » seront bannies de ces zones.

Bien sûr l'image de l'agresseur fait peur. Mais doit-on pour autant laisser se constituer des sociétés policières en roue libre, qui, devenant de plus en plus malade, opèrent une fuite en avant vertigineuse vers des solutions dystopiques dont l'idéologie est une généralisation des conditions carcérales à l'ensemble de

Copyright © Ricochets Page 5/12

la société.

Comment juridiquement quelqu'un qui a purgé sa peine, peut il encore être considéré coupable ? C'est là un renversement de la justice au bénéfice du tout policier.

Au delà de ça, cette décision est un aveu d'échec total du système carcéral et du système judiciaire. Après une peine, voici donc une autre peine, et sans justice celle là. C'est un régime de culpabilité permanente. Et au final ce qu'on voit, c'est que face à cet échec de société qui n'a jamais essayé un modèle égalitaire pour sortir des problèmes, c'est que la roue de secours qu'elle propose c'est l'avènement d'Etats policiers ou chacun est susceptible d'être contrôlé et invité à être une balance. Récemment on a vu la création d'un nouveau job : barman auxiliaire de police.

Cette loi devrait entrer en vigueur le 14 septembre pour une période de deux ans, c'est à dire jusqu'au 13 septembre 2023, a indiqué la police de Copenhague dans un communiqué.

On peut pronostiquer que dans un futur proche si rien est fait pour changer le modèle globale de nos sociétés, ici ou là bas, d'autres formes d'exclusion toucheront d'autres catégories de personnes considérées comme ennemies de la société.

Ferez vous partie de ces prochaines catégories ?

(post de Cerveaux non disponibles)

CE QUI NOUS PEND AU NEZ, L'OBLIGATION YACCINALE POUR L'ENSEMBLE DES TRAVAILLEURS

Manifestations dans toute l'Italie, ici à Trieste hier soir, contre le pass sanitaire suite à la décision du gouvernement d'étendre à tous les travailleurs du pays l'obligation de présenter un pass sanitaire pour pouvoir accéder à son lieu de travail.

https://www.facebook.com/streetliveindependant3/videos/4832506353448070

(post de Jacques Chastaing)

PASS SANITAIRE : LE CHU SPAMME LES NANTAIS ET NANTAISES

Ce mercredi matin, des milliers de personnes vivant à Nantes ont eu la surprise de recevoir un texto du CHU sur leurs téléphones. Un avertissement : « un pass sanitaire est désormais nécessaire pour accéder au CHU ». L'institution hospitalière locale décide d'appliquer avec un zèle particulier la mesure liberticide et absurde du gouvernement, et le fait savoir. Comment le CHU s'est-il procuré tous ces numéros ? Mystère, car certaines personnes n'étant pas allé depuis des années à l'hôpital ont aussi reçu le message sur leur téléphone personnel. Est-ce via les fichiers de la sécurité sociale ? Le mystère reste entier.

Un lien vers le site du CHU accompagne ce texto. On peut notamment y lire que ce pass s'applique y compris à des femmes sur le point d'accoucher ou aux parents accompagnant un enfant hospitalisé. Au delà du caractère brutal

Copyright © Ricochets Page 6/12

voire inhumain de telles annonces, la mesure constitue une discrimination qui instaure une inégalité d'accès aux soins. De telles mesures sont largement dénoncées, y compris par des médecins, car elles vont priver une partie de la population de soins et sont contraires à la protection de la santé collective.

(post de Nantes Révoltée)

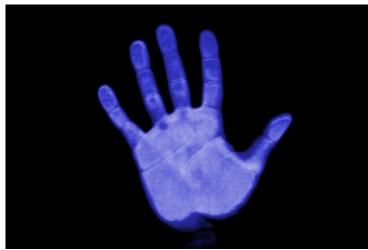
DIVERS

- Le passe sanitaire, un outil de plus de la technopolice au service de la surveillance totale de nos corps
- <u>Passe sanitaire, drones et reconnaissance faciale pour mieux nous mater</u> Texte de la Coordination contre la répression et les violences policières, 28 septembre 2021
- ClearView a fait tester son IA de reconnaissance faciale dans 24 pays, dont la France (...) 88 services de
 police et gouvernementaux dans 24 pays en dehors des États-Unis avaient testé la technologie controversée,
 plusieurs l'ayant fait à l'insu ou sans la permission de leurs supérieurs
- Reconnaissance faciale, géolocalisation... L'effrayante appli australienne contre le Covid-19 Un Etat australien vérifie si la population respecte bien son isolement en testant un logiciel particulièrement intrusif.
- Réputé sûr, Protonmail a livré à la police des informations sur des militants climat Le fournisseur de courriers électroniques chiffrés suisse Protonmail a fourni sous contrainte légale des informations sur des militants français de Youth for Climate, qui ont par la suite été perquisitionnés. Une procédure qui illustre « l'acharnement » policier sur les activistes climat et les limites de la confidentialité sur internet.
- Rendre la justice derrière un écran : « Une vraie parodie du respect des droits fondamentaux » Sous prétexte de crise sanitaire et d'économie budgétaire, les visio-audiences judiciaires se multiplient. Certains avocats et magistrats critiquent ce dispositif qui ne permet qu'une justice au rabais et pénalise le justiciable.
- Biométrie, QR code, hologrammes... Sur Internet, les mots de passe bientôt aux oubliettes Le recours de plus en plus fréquent aux services en ligne a éclaté notre identité en de multiples identifiants et autres avatars. Face aux risques de fraudes et d'usurpations, Etats et entreprises rivalisent d'innovations sur le marché de l'authentification.
- Cette « micropuce ailée » est la plus petite structure volante jamais conçue. Elle pourrait servir à la surveillance des populations animales Ce dispositif hors du commun, qui allie hautes technologies et biomimétisme à la perfection, est la plus petite structure volante jamais fabriquée. Pour sa conception, les ingénieurs se sont inspirés de la façon dont certains arbres, tels que l'érable sycomore, dispersent leurs graines. Ils ont ensuite mis au point une série de minuscules puces électroniques volantes de différentes tailles, la plus petite étant à peine plus grande qu'un grain de sable. Les applications potentielles vont du sondage de l'environnement à la surveillance des populations (notamment animales).
- LA LOI DRONES 2 EST DOCILEMENT ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE L'Assemblée nationale vient d'adopter une nouvelle loi pour légaliser l'usage de drones de surveillance par la police. Alors que le texte est quasiment identique à celui censuré par le Conseil constitutionnel en début d'année, les parlementaires n'ont pas hésité à le voter une nouvelle fois. C'est une énième preuve qu'il n'y a rien à attendre du Parlement pour nous protéger des dérives sécuritaires du gouvernement. La lutte contre la Technopolice ne se fera pas sur les bancs de l'Assemblée.
 - Nous en parlions ici : après s'être vu à quatre reprises refuser le droit de surveiller la population avec des drones, le gouvernement est revenu une cinquième fois à l'attaque. Deux arrêts du Conseil d'État, une décision de la CNIL et une décision du Conseil constitutionnel n'auront pas suffi : le gouvernement est prêt à tout pour déployer des drones avec caméra dans l'espace public. Les caméras fixes, les caméras « nomades », les caméras-piétons, tout cela ne lui suffit pas : il faut surveiller, toujours plus, et retransmettre les flux en temps réel à des centres de supervision et derrière analyser et disséquer les images, transformer nos rues et nos déambulations en données exploitables par la police."
- Règlement IA: la Commission européenne tend le piège de la reconnaissance faciale Le 21 avril 2021, la Commission européenne a déposé un projet de règlement sur l'intelligence artificielle. S'il prétend proposer « un cadre juridique pour une IA digne de confiance », ce règlement conduira en vérité à abaisser le niveau de

Copyright © Ricochets Page 7/12

protection actuellement assuré par le droit européen. Son principal risque sera d'autoriser certaines pratiques jusqu'alors interdites - au premier rang desquelles la reconnaissance faciale policière de masse.

- Robots patrouilleurs surveillent les habitants... c'est réel! « Ça me rappelle Robocop » : Singapour : des robots patrouilleurs surveillent les habitants Deux nouveaux robots sont testés au sein de l'île. Ils réprimandent les habitants qui se livrent à des « comportements sociaux indésirables ».
- Contrainte numérique : l'« antivirus » des pompiers-pyromanes (par Lucas Magnat) Dans un rapport daté du 3 juin 2021 (« Sur les crises sanitaires et outils numériques : répondre avec efficacité pour retrouver nos libertés ») trois sénateurs expliquent à leurs pairs en quoi l'identification et le traçage numériques généralisés représentent notre unique chance de salut face à l'épidémie de COVID-19 et à plus forte raison face aux catastrophes futures qu'on nous promet. Pour leur manière de présenter les faits, et la morgue avec laquelle les auteurs déploient leurs analyses et prospectives, ce rapport mérite d'être partagé, et l'idéologie qu'il véhicule doit être mise à nu.



Chronique de la technopolice : reconnaissance faciale en gare, vidéo-verbalisation, fichage ADN, drones, IA autorisée, QR codes, biométrie, micropuce volante, robots flics, safe city... Scanné, mesuré, enregistré, digitalisé, le corps humain ne serait plus qu'un signal pour la police et un robot pour le travail ?

Le crédit social chinois

J'entends absolument partout spammée l'expression « comme en Chine » qui voudrait qu'on se dirige tout droit vers un « système à la chinoise », ce que j'entends bien comme un raccourci pour dénoncer ce que nous vivons en ce moment en terme de contrôle social et c'est bien légitime vu ce qu'il se passe, sans vouloir faire un vilain jeu de mots.

Malheureusement c'est un peu vite oublier que c'est une évolution commune entre Chine et Occident dans la transformation de leurs modes de gouvernement, les points communs étant malheureusement nombreux entre régimes autoritaires et démocratiques. Du moins ce que sont devenus les régimes démocratiques.

Le système de contrôle néolibérale en occident et le système de contrôle chinois avancent de pair, on a du mal à s'en rendre compte, à faire le lien, l'un s'inspirant de l'autre à tour de rôle depuis plusieurs années maintenant, bien qu'étant deux contextes différents. Les uns envoient des experts chez les autres afin d'y recueillir des données de pratiques et s'inspirer des mécanismes à succès de l'autre.

En occident aussi nous sommes constamment connectés, interagissant en permanence sur les réseaux, avec une propension à tout noter et évaluer, des pouces bleus Facebook jusqu'au chauffeur Uber en passant par toutes sortes de services. Nous avons d'ores et déjà la possibilité de noter un nombre incalculable de choses à travers nos systèmes informatiques.

C'est précisément une des caractéristiques de nos sociétés modernes que solliciter les utilisateurs, les clients et les usagers pour évaluer tels ou tels services, produits ou même le personnel de ces services. Ainsi les entreprises sont

Copyright © Ricochets Page 8/12

en capacité d'évaluer leurs employés, d'optimiser leur rendement et la gestion de leurs ressources, avec également récompenses et punitions.

Il est également à souligner qu'aucun des géants GAFA qui pompent, exploitent et revendent en permanence nos données d'utilisateurs ne sont chinois, est-ce utile de le rappeler ?

La Chine également ultra connectée n'échappe pas à ce mouvement général des sociétés modernes et c'est ainsi qu'elle s'est inspirée des pratiques occidentales d'évaluation des capacités d'emprunt et de remboursement dont le Credit Score aux Etats-Unis.

« C'est au quotidien que le Credit Score peut affecter significativement votre capacité à obtenir un prêt, à louer un appartement ou même à vous qualifier pour un emploi. » nous explique un site dédié aux expatriés français résidant là-bas.

Quand un autre nous précise que « le Credit Score est une note attribuée à chaque personne aux États-Unis ayant un numéro de sécurité sociale. Il est censé refléter sa capacité à rembourser ses dettes. En d'autres mots, il établit votre profil financier pour savoir si vous êtes un élève sérieux (si vous réglez vos factures et remboursez vos dettes bien et à temps) ou un mauvais payeur. Donc, plus votre note est haute, plus vous serez apprécié des banques et plus vous obtiendrez une carte de crédit ou un crédit facilement. »

Ce n'est donc pas en Chine qu'il faut aller chercher l'origine d'une idée de crédit/notation utilisée pour la première fois

Ce n'est donc pas en Chine qu'il faut aller chercher l'origine d'une idée de crédit/notation utilisée pour la première fois sur des citoyens. Cela devrait déjà nous donner un indice sur les origines multiples et complexes de cette idée orwellienne et dystopique de contrôle des masses.

La Chine s'est également inspirée des théories de ludification/gamification occidentales afin de concocter son système de contrôle social. C'est un ensemble de théories utilisées dans le domaine des réseaux sociaux, des services web, des jeux et des apprentissages - entre autres - afin de rendre ces derniers plus attractifs et faciliter l'utilisation de mécaniques brutes parfois considérées trop austères pour l'utilisateur.

C'est donc bien un double mouvement, et en Chine et en Occident, avançant chacun en parallèle sur ces questions, avec des contextes certes différents, mais se rejoignant dans ce vieux phantasme policier tous deux, où chacun puise dans le réservoir d'idées de l'autre que se construit ce panoptique mondial qui menace de réduire chacun de nous, et ici et là-bas, en un vulgaire numéro.

(et je vous épargne le fait qu'on soit noté du début à la fin de nos études)

post de Siu Kia



Chronique de la technopolice : reconnaissance faciale en gare, vidéo-verbalisation, fichage ADN, drones, IA

Copyright © Ricochets Page 9/12

autorisée, QR codes, biométrie, micropuce volante, robots flics, safe city... L'habituation docile à la technopolice et à son monde machine se fait dès l'enfance avec les joujous électro-numériques colorés qui bipent

"LES PETITS BONHEURS DU QR CODE...

Liu Hu est un journaliste chinois. Comme tous ses concitoyens, il ne peut se déplacer sans son QR code. Depuis plusieurs années, ce dispositif est indispensable pour faire ses courses, se rendre au bureau, aller au restaurant, au cinéma, se déplacer en ville, voyager...

En 2017, Liu Hu est allé trop loin : dans un article, il a dénoncé la corruption au sein du gouvernement. Cela lui a coûté une condamnation et une amende.

Mais ce n'est pas tout.

Peu de temps après, il s'est soudainement rendu compte qu'il n'était plus en mesure d'acheter un billet d'avion. Le système venait de le rejeter. Idem pour les billets de train.

Puis il a découvert qu'il était incapable d'obtenir un prêt d'aucune banque, et même interdit d'acheter une propriété.

Impossible d'accéder à certaines artères sans présenter son QR code

D'autres comme lui, pour s'être un peu trop exprimés sur les réseaux sociaux par exemple, ont été empêchés de louer, d'occuper des emplois particuliers. Ils ont même vu leurs comptes bancaires gelés.

Parfois, il leur est interdit de participer à des manifestations ou assemblées. Et comme il est impossible d'accéder à certaines artères sans présenter son QR code, ils seraient aussitôt repérés et lourdement sanctionnés.

Fort heureusement, nous ne vivons pas en Chine..."

(Post de Sebastien Guerr)



Chronique de la technopolice : reconnaissance faciale en gare, vidéo-verbalisation, fichage ADN, drones, IA autorisée, QR codes, biométrie, micropuce volante, robots flics, safe city... Dans les lieux publics, tous les comportement jugés suspects seront enregistrés et signalés par la machine à d'autres robots chargés de nous remettre dans le sillon

Même la CNIL se méfie du Pass sanitaire, c'est dire

Copyright © Ricochets Page 10/12

Le pass sanitaire est désormais obligatoire pour les salariés en contact avec le public, notamment dans les restaurants et lieux culturels. Pour ses détracteurs, il représente "un danger autoritaire". La CNIL, chargée de la protection des données, a confirmé cette lecture en alertant sur "le risque de banalisation de tels dispositifs attentatoires à la vie privée et de glissement, à l'avenir, pour d'autres considérations, vers une société où de tels #contrôles deviendraient la norme et non l'exception". Elle recommande de l'arrêter dès que possible, et d'évaluer les moyens de #contrôle mis en place par le gouvernement afin d'en estimer leur véritable efficacité.

Bien que le pass soit justifié par l'exécutif pour aboutir à une vaccination massive de la population, ce moyen de #contrôle doit d'abord être analysé pour lui-même. Pour de nombreux citoyens et organisations syndicales ou associatives, il s'agit avant tout d'une mesure autoritaire qui doit être dénoncée. "Le Pass n'est pas la bonne réponse. C'est une attaque contre les droits sociaux et le droit du travail à travers la possibilité de suspendre les salaires. Plus généralement, c'est une réponse qui passe par le #contrôle généralisé de la population, la répression plutôt que la prévention et des moyens de santé", résume Aurélie Trouvé, porte-parole d'Attac.

Auditionnée par le Sénat, M.-L. Denis, la présidente la CNIL a partagé ces craintes en mettant en avant le dangereux précédent que créée l'utilisation du pass, à la fois dans le fait qu'il viole le secret médical et parce qu'il banalise la #surveillance de masse sans réels garde-fous grâce à l'instrumentalisation des usagers et de leur smartphone. "Il me semble important d'alerter sur le risque de créer un phénomène d'accoutumance qui pourrait conduire demain dans un tout autre contexte sanitaire à justifier qu'on ait recours à un dispositif de #contrôle numérique analogue pour contrer toute épidémie particulièrement contagieuse. Au surplus, une telle divulgation de données de santé à l'employeur pose des questions en matière de respect de la vie privée et entraîne des risques en matière de protection des données personnelles." Ironie du sort, une enquête de Mediapart confirme ses craintes : elle révèle que plus de 700 000 résultats de tests (et toutes les données personnelles des patients concernés, y compris leur adresse postale), ont été durant des mois accessibles en quelques clics en raison de failles sur le site de Francetest, qui a transféré les données des pharmaciens au fichier SI-DEP alors qu'il n'était pas homologué.

Pour autant, le dispositif du pass sanitaire n'est pas si étonnant dans le sens où il s'inscrit dans le continuum d'une politique de #contrôle des corps mise en place par le gouvernement depuis quelques années afin de mettre la pression sur ceux qui ne se conformeraient pas à ses exigences, comme le dénoncent de nombreuses associations de défense des libertés et droits humains. La crise sanitaire a très certainement facilité ces évolutions, mais son rôle ne doit pas être exagéré : cet emballement des pouvoirs de l'État s'inscrit dans un mouvement d'ensemble déjà à l'oeuvre depuis des années, qui n'a pas attendu le coronavirus, et contre lequel nous luttons sous le nom de 'technopolice' â€" le déploiement de nouvelles technologies visant à transformer les villes en 'safe cities' capables de réguler l'ensemble de l'espace public"" explique ainsi La Quadrature du Net... »

- LIRE LA SUITE

Technopolice : défaire le rêve sécuritaire de la safe city

Livre "Technopolice : défaire le rêve de la safe city" (éditions 369)

L'espace urbain s'équipe aujourd'hui d'outils numériques destinés à capter, tracer, compter, fluidifier, prédire et punir. À Marseille, le collectif Technopolice documente la mise en place de dispositifs de surveillance à des fins de contrôle en France et affirme le droit à une ville vivante, humaine et conviviale.

Claire Richard est autrice, journaliste et traductrice. Elle est l'autrice de Petit ouvrage d'autonomie technologique

Copyright © Ricochets Page 11/12

(369), des Chemins de désir (Seuil) et Young Lords, histoire orale des Black Panthers latinos (L'Echappée). Elle fait de la radio et est membre du comité éditorial de la revue Panthère Première.

Eda Nano est membre du collectif La Quadrature Du Net, association de défense des libertés numériques qui coordonne l'initiative Technopolice.

L'IA "autorisée" par l'Europe ?

Règlement IA: l'Union européenne ne doit pas céder aux lobbys sécuritaires - Alors qu'il se prétend protecteur de nos libertés, le projet de texte sur l'intelligence artificielle de l'Union européenne, présenté par Margrethe Vestager, veut en réalité favoriser le développement tous azimuts de l'IA, notamment sécuritaire.

Favoriser le développement tous azimuts de l'IA, notamment sécuritaire

Grevé d'exceptions, reposant sur une approche éculée de la gestion des risques et reprenant le discours du gouvernement français sur la nécessité de multiplier les expérimentations, ce texte doit être modifié en profondeur. Dans son état actuel, il risque de mettre en danger les maigres protections légales qu'offre le droit européen face au déploiement massif de techniques de surveillance dans l'espace public.

Post-scriptum:

Il n'y aura pas de grand sauveur élu comme dans Matrix ou Terminator ni de pilule de vérité, il faudra nous débrouiller pour nous réveiller et nous révolter tout seul.

Plus on attend, plus les machines et le techno-monde qu'elles servent auront de la puissance et du pouvoir, et plus ça sera difficile de se révolter.

Copyright © Ricochets Page 12/12